



Association « Amis de Wissant pour la protection de notre site »

3, rue Chopin

62179 Wissant

<http://www.amisdewissant.com>

Le 10 février 2013.

Cher(e) Ami(e) de Wissant.

Après les vœux que nous vous avons souhaités début janvier, nous avons le plaisir de vous adresser notre lettre N°7 qui détaille les avancées que nous avons pu obtenir, nos préoccupations, et nos projets pour 2013.

1. Depuis notre lettre du 29 octobre :

- a. Nous avons mis en ligne sur le site Internet les conclusions de la première phase de l'étude sur les impacts fonciers et immobiliers,
- b. La réunion prévue en sous-préfecture concernant le projet de PPRNLittoral n'a toujours pas eu lieu.
- c. La démolition des blockhaus devait commencer début janvier : elle a été suspendue, l'entreprise « sélectionnée » ayant déposé le marteau piqueur : le béton est trop dur ! Les travaux sont en-cours de commande à une entreprise plus sérieuse. La commune n'a pas de chance sur ce dossier.
- d. Nous n'avons reçu aucune réponse à nos questions à la commune quant au programme de reconstruction du perré. Nous relançons.
- e. La visite du Musée de l'Atlantique a motivé une trentaine de courageux qui ont affronté le pluie du 2 novembre !
- f. Nous avons reconstitué l'historique des recommandations des scientifiques pour le ré ensablement de la plage, préalablement à la reconstruction du perré. Vous le trouverez à l'adresse Internet : <http://www.amisdewissant.com/la-plage/-re-ensabler-/355-2012-historique-etudes-re-ensablement> ou depuis la page d'accueil.
- g. Nous avons interpellé la commune et Monsieur le Sous-préfet sur la dangerosité des accès à la plage. Vu l'ancienneté de ces avertissements de la part de notre Association, et faute d'action, ce ne doit pas être une préoccupation pour les responsables...
- h. La page d'accueil du site Internet a été revue. Un menu horizontal regroupe les « News » de chacun des sujets les plus critiques.
 - i. Le site est visité de 400 à 500 fois par jour,
 - ii. 75 Articles y ont été mis en ligne en 2012,
 - iii. Faites le vivre avec vos suggestions ! (Dernière contribution : Gaëtan Motte a accepté d'y déposer ses cartes postales anciennes).

2. Les actions en-cours :

- a. Continuer à faire pression pour obtenir, comme la loi le permet, « la participation à l'ensemble des projets et décisions concernant notre site dans le cadre d'une concertation large, préalablement à la mise en œuvre des projets d'aménagement ou de protection du littoral (frange côtière) et de ses habitants, durant toute l'élaboration de celui-ci ».
- b. Clarifier le financement du programme de reconstruction du perré : on a appris que l'aide Régionale n'avait pas encore été demandée, contrairement à ce qui nous avait été annoncé en

juin dernier. Le programme de reconstruction, tel que nous avons pu l'obtenir en juillet dernier, n'est clair ni dans ses options, ni dans son financement, ni dans le planning de réalisation.

- c. Obtenir le ré ensablement de la plage, en coordination avec une reconstruction partielle et adaptée du perré. Cette nécessité est bien connue des intervenants (responsables politiques et administratifs, scientifiques) : pourquoi alors ne pas profiter de la disponibilité prochaine du sable de « Calais Port 2015 » ?

Nous agissons actuellement en ce sens auprès des acteurs politiques et des services de l'Etat.

3. En 2013 :

- a. Retenez la date de notre Assemblée Générale annuelle : le samedi 10 août à 9 h 30
- b. Les Sonneurs de trompe de chasse nous raviront encore, le 27 avril à 11 h 30 à la ferme d'Inghen.
- c. Une conférence sera proposée sur le thème « Wissant : évolution démographique ».
- d. Nous recherchons activement l'aide d'un membre de l'Association qui soit compétent et d'accord pour porter le projet « aménagement du secteur du Bas-Moulin » et faire en notre nom des propositions à la commune pour :
 - i. Les accès, la circulation, le stationnement
 - ii. Le devenir de la villa « Blanche-Dune »
 - iii. Les sanitaires pour les visiteurs et sportifs
 - iv. Le stockage des déchets, les constructions sauvages...

4. Comment nous aider ?

Nous vous rappelons que, si vous êtes redevable d'une taxe sur la commune, vous pouvez légalement et très facilement y **transférer votre carte d'électeur**. Action à finaliser avant la fin de l'année, si vous voulez intervenir sur la constitution de l'équipe municipale qui gèrera notre village à partir de mai 2014 et pour 6 ans ! Infos sur demande.

Attention, cette élection se fera au scrutin de liste. Le panachage ne sera plus autorisé à Wissant, comme dans toutes les communes de plus de 1.000 habitants.

En nous faisant parvenir par retour de courrier votre **cotisation pour 2013**, si vous ne l'avez pas encore fait :

La cotisation 2013 est fixée à 20€. Merci de la régler en faisant référence à votre numéro d'adhérent :

Depuis la France :

- Par chèque :	Amis de Wissant	3 rue Chopin, 62179 WISSANT
- Par virement bancaire	Amis de Wissant	Crédit Lyonnais :
		E.B.A.N. 30002 06038 0000050016J 76

Depuis l'étranger :

I.B.A.N.	FR64 3000 2060 3800 0005 0016 J76
BIC.	CRLYFRPP

Avec nos remerciements pour votre attention et votre support.
Pour votre Conseil d'Administration,

Alain TOULEMONDE